



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet tenue à la salle municipale au 8, Montée Monseigneur-Martel à L'Île-du-Grand-Calumet le lundi 9 juin 2025 à compter de 19h, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Jean-Louis Corriveau.

Tel que requis par l'article 153 du Code municipal du Québec, un avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil soit :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau
Madame la conseillère Guylaine La Salle
Madame la conseillère Louise Grenier
Madame la conseillère Adrienne Turgeon
Madame la conseillère Chantal Corriveau

Sont présent-e-s :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Madame la conseillère Guylaine La Salle
Madame la conseillère Louise Grenier absente
Madame la conseillère Adrienne Turgeon
Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau
Madame la conseillère Chantal Corriveau

Est aussi présente :

Tracey Hérault, directrice générale

La personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1. Ouverture de la séance

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau et appuyé par Madame la conseillère Chantal Corriveau et résolu unanimement d'ouvrir la séance de conseil à 19h

2. Constatation du quorum

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau constate que le quorum est atteint et que Conseillère Louise Grenier est absente et il déclare la séance ouverte à 19h

3. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration de conflit d'intérêt
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2025
6. Résolution pour comité énergies renouvelables
7. Résolution pour donner à Paradis Calumet l'autorisation et l'appui pour sentier
8. Résolution pour Pierre Ménard de faire une entrée privé sur son terrain
9. Résolution pour accepter la soumission de Jason Hynes pour asphalte
10. Résolution pour adopter le rapport financier 2024
11. Résolution pour congrès ADMQ 2025
12. Résolution pour entente intermunicipale services de protection incendie
13. Résolution pour achat de déchiqueteuse
14. Résolution pour achat de loader ou Bobcat
15. Résolution pour heure d'été
16. Résolution pour remplacement des lots 3351066 et 3351851 pour nouveau cadastre 6684792 et 6684793
17. Adoption des listes de compte payés et payable
18. Varia
19. Période de question
20. Nouvelle des membres du conseil
21. Prochaine séance
22. Clôture de la séance

Sur la proposition de Madame la conseillère Chantal Corriveau, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec les modifications.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

4. Déclaration de conflit d'intérêt
Conseillère Guylaine LaSalle se retire à l'article 8

5. Adoption du procès-verbal de la séance 12 mai 2025

2025-06-77

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 12 MAI 2025

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, appuyé par Madame la conseillère Guylaine La Salle il est résolu que le procès-verbal de la séance du 12 mai 2025 soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

6. Résolution pour comité énergies renouvelables (déclaration de compétence)

2025-06-78

RÉSOLUTION POUR COMITÉ ÉNERGIES RENOUVELABLES (DÉCLARATION DE COMPÉTENCE)

ATTENDU QUE la MRC Pontiac a l'intention de déclaration de compétence en énergie renouvelable;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Madame la conseillère Chantal Corriveau de voter contre la résolution pour la déclaration de compétence pour le comité énergies renouvelables et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

7. Résolution pour donner à Paradis Calumet l'autorisation et l'appui pour sentier

2025-06-79

RÉSOLUTION POUR DONNER À PARADIS CALUMET L'AUTORISATION ET L'APPUI POUR SENTIER

ATTENDU QUE Paradis Calumet demande l'appui et l'autorisation de faire un sentier sur le chemin de la Baie;

ATTENDU QUE le sentier soit fait sur le chemin de la Baie par Paradis Calumet;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Guylaine La Salle appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon d'accepter de donner l'autorisation et l'appui à Paradis Calumet et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

8. Résolution pour Pierre Ménard de faire une entrée privé sur son terrain

2025-06-80

RÉSOLUTION POUR PIERRE MÉNARD DE FAIRE UNE ENTRÉE PRIVÉE SUR SON TERRAIN

Madame Guylaine LaSalle se retire à 19 :13 et de retour 19 :14

ATTENDU QUE M Pierre Ménard demande au conseil l'autorisation de faire une entrée privé sur son terrain;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon de ne pas accepter la demande de M Pierre Ménard faire son entrée privé et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

9. Résolution pour accepter la soumission de Jason Hynes pour asphalte

2025-06-81

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LA SOUMISSION DE JASON HYNES POUR ASPHALTE

ATTENDU QUE la Directrice Générale Tracey Hérault a été mandaté d'avoir un prix pour asphaltage;

ATTENDU QUE le prix est au montant de \$86 049.59 taxe inclus de Jason Hynes;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau d'accepter le montant pour l'asphalte de Jason Hynes au montant de \$86 049.59 et payer le montant avec le budget de carrière et sablière et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

10. Résolution pour adopter le rapport financier 2024

2025-06-82

RÉSOLUTION POUR ADOPTER LE RAPPORT FINANCIER 2024

ATTENDU QUE la comptable Jessica Marcil a présenté l'audit du rapport financier 2024;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon et appuyé par Madame la conseillère Guylaine La Salle d'adopter l'audit du rapport financier 2024 et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

11. Résolution pour congrès ADMQ 2025

2025-06-83

RÉSOLUTION POUR CONGRÈS ADMQ 2025

CONSIDÉRANT QUE la municipalité juge l'Association des Directeurs municipaux bénéficie à la directrice générale le congrès 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame la conseillère Guylaine La Salle, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, il est résolu de d'envoyer la directrice générale au congrès 2025 au coût de 585\$ sans les taxes inclus.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande le vote pour la présente résolution.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

12. Résolution pour entente intermunicipale services de protection incendie

2025-06-84

RÉSOLUTION POUR ENTENTE INTERMUNICIPALE SERVICES DE PROTECTION INCENDIE

ADOPTION DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE - MUNICIPALITÉS DE CAMPBELL'S BAY ET DE LITCHFIELD ET L'ÎLE-DU-GRAND-CALUMET

ATTENDU QUE la Municipalité de Campbell's Bay, en vertu d'une entente intervenue avec la Municipalité de Litchfield, est responsable de l'organisation, de l'opération et de l'administration du Service de sécurité incendie Campbell's Bay / Litchfield – SSICBL (CBLFD) ;

ATTENDU QUE les municipalités de Campbell's Bay, Litchfield et L'Île-du-Grand-Calumet souhaitent conclure une entente intermunicipale, en vertu des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec, pour la fourniture de services de sécurité incendie sur le territoire de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet;

ATTENDU QUE ladite entente définit les modalités de collaboration, les responsabilités des parties ainsi que les contributions financières et matérielles afférentes à la prestation des services ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau et résolu que le conseil municipal de L'Île-du-Grand-Calumet adopte l'entente intermunicipale pour la fourniture de services de sécurité incendie avec les municipalités de Campbell's Bay et de Litchfield, telle que présentée ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le maire, Jean-Louis Corriveau, et la Directrice générale et Greffière-trésorière, Tracey Héroult, soit autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'entente entre en vigueur le 1er juillet 2025.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

13. Résolution pour achat de déchiqueteuse

2025-06-85

RÉSOLUTION POUR ACHAT DE DÉCHIQUETEUSE

ATTENDU QUE le conseil a eu une discussion sur la déchiqueteuse;

Attendu Que le maire Jean-Louis Corriveau a eu un prix pour une déchiqueteuse au montant de \$24000;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau d'acheter la déchiqueteuse au montant de \$24000 de JLS et unanimement résolu.

Madame la conseillère Guylaine La Salle est contre l'achat

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

14. Résolution pour soumission pour achat de bobcat, petit loader

2025-06-86

RÉSOLUTION POUR SOUMISSION POUR ACHAT DE BOBCAT, PETIT LOADER

ATTENDU QUE Maire Jean-Louis Corriveau a été mandaté par le conseil d'avoir des soumissions;

ATTENDU QUE les soumissions sont comme suite avec les taxes incluses;

Delta Power Equipment Ltd	skidsteer loader	\$91 124.20
Huckabone's Equipment	skidsteer loader	\$78 750.00
Huckabone's Equipement	Wheel loader	\$95 970.00
Bobcat	skidsteer loader	\$97 371.12
Bobcat	articulated loader	\$78 767.13

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau d'accepter la soumission d'Huckabone's Equipment au montant de \$ 95 970.00 et prendre 20% dans le budget et financer la balance et unanimentement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unaniment des conseillères et des conseillers présent e-s

15. Résolution pour heure d'été

2025-06-87

RÉSOLUTION POUR HEURE D'ÉTÉ

CONSIDÉRANT QUE le conseil veut continuer avec les heures de bureau pour l'été ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil dit à partir du 17 juin 2025 jusqu'au 13 septembre 2025 les heures seront 8 :00 à 16 :00 du lundi au jeudi avec ouverture le jeudi après-midi et le vendredi 8 :00 à 12 :00 pour l'été seulement ;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Madame la conseillère Guylaine La Salle et appuyer par Madame la conseillère Chantal Corriveau et unanimentement résolu de continuer avec les heures de bureau pour l'été seulement.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

16. Résolution pour remplacement des lots 3351066 et 3351851 pour nouveau cadastre 6684792 et 6684793 préparer par Fortin Lebel arpenteur géomètre

2025-06-88

RÉSOLUTION POUR REMPLACEMENT DES LOTS 3351066 ET 3351851 POUR NOUVEAU CADASTRE 6684792 ET 6684793 PRÉPARER PAR FORTIN LABEL ARPENDEUR GÉOMÈTRE

ATTENDU QU'UNE demande pour remplacement des lots 3351066 et 3351851 a été fait par Fortin Lebel arpenteur géomètre;

ATTENDU QUE les nouveaux numéros de cadastre sont comme suite 6684792 et 6684793;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Guylaine La Salle appuyé par Madame la conseillère Chantal Corriveau d'accepter les nouveaux numéros de cadastre comme suite 6684792 et 6684793 de Fortin Lebel arpenteur géomètre et unanimentement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

17. Adoption des listes de comptes payés et payables

2025-06-89

ADOPTION DES LISTES DE COMPTES PAYÉS ET PAYABLES

CONSIDÉRANT QU'une liste détaillée de ces comptes a été déposée auprès des membres du conseil ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements suivants effectués depuis la dernière approbation par le conseil :

Prélèvement et facture payé durant mois 141 518.09 \$

Salaire totalisant 26 731.38\$

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, il est résolu d'entériner la liste des comptes à payer et payables pour un total de 168 249.47\$

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent e-s

18. Varia
Aucun

19. Période de question
19 :28 à 20 :04

20. Nouvelles des membres du conseil

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau

Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau

Madame la conseillère Guylaine La Salle

Madame la conseillère Adrienne Turgeon

Madame la conseillère Chantal Corriveau

21. Prochaine séance
Lundi 7 juillet 2025

22. Clôture de la séance

2025-06-90

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Madame la conseillère Guylaine La Salle il est résolu de clore la présente séance à 20 :05

Je soussigné, Jean-Louis Corriveau, maire de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

Jean-Louis Corriveau, maire

Tracey Hérault, directrice générale